

Date : 04/11/05

**Fiches de collecte de renseignements pour une étude détaillée dans le cadre du  
raccordement d'une installation photovoltaïque de puissance inférieure ou égale à 36 kVA  
au Réseau Public de Distribution BT géré par la SICAP**

Identification : FOR-RES\_28E-SICAP

Version : V1

**RESUME/AVERTISSEMENT**

Ce document précise les différentes fiches techniques à remplir par un demandeur dans le cadre d'une demande de raccordement d'une installation photovoltaïque de puissance inférieure ou égale à 36 kVA au Réseau Public de Distribution BT géré par la SICAP.

## Fiche A1 : DONNEES GENERALES DU PROJET

### DEMANDEUR :

Nom de la société (si existante)	LLL
SIREN (sauf si personne morale)	
Nom de l'agence	
Adresse	
Code Postal – Ville-Pays	
Interlocuteur (Nom, Prénom)	
Téléphone	
Fax	
e-mail	

Le demandeur agit :	<input type="checkbox"/> Pour son propre compte <input type="checkbox"/> En tant que mandataire du propriétaire de l'installation désigné ci-dessous
---------------------	---

### CERTIFICATION DES DONNEES

<i>Date</i>	<i>Nom – Prénom du Demandeur :</i>  <i>Signature</i>
-------------	--

paraphe du demandeur .....

## Fiche A1 (suite): DONNEES GENERALES DU PROJET

### PROPRIETAIRE DE L'INSTALLATION :

Nom de la société (si existante)	
Adresse	
Code Postal – Ville-Pays	
Interlocuteur (Nom, Prénom)	
Téléphone Fax e-mail	

## Fiche A1 (suite): DONNEES GENERALES DU PROJET

### SITE DE PRODUCTION :

Nom	
SIRET (facultatif)	
Adresse	
Code Postal – Ville	
Date prévisible de mise en service	
Référence du contrat unique ou du contrat de fourniture	N° de contrat : Puissance souscrite :        kVA

## Fiche B : CARACTERISTIQUES DU SITE

### CARACTERISTIQUES DU SITE :

Description des panneaux photovoltaïques à installer	Surface prévue :        m <sup>2</sup> Puissance de production :        W crête
Schéma de l'installation	A fournir obligatoirement pour toutes les installations utilisant plusieurs onduleurs et / ou pour les installations équipées de batterie de stockage
Type de raccordement au réseau	Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé <input type="checkbox"/>
Description des onduleurs	Marque : Type : Puissance :        W Monophasé <input type="checkbox"/> Triphasé <input type="checkbox"/> Nombre :

Joindre une fiche fournie par le constructeur précisant le respect des émissions harmoniques en courant, rang par rang, jusqu'au rang 40 : ✓ CEI 61000-3-2 pour les appareils de moins de 16A par phase ✓ CEI 61000-3-12 pour les appareils entre 16 et 75 A par phase	
Protection de découplage  La protection de découplage est obligatoire en application de l'article 12 de l'arrêté du 17 mars 2003. Elle peut être intégrée à l'onduleur (si la puissance est inférieure à 5 kVA avec un raccordement monophasé) ou indépendante de ce dernier. Dans ce cas elle sera de type 2.2 si $S \leq 10$ kVA ou 2.1 si $S > 10$ kVA, S étant la puissance de l'installation de production.	<input type="checkbox"/> Protection de découplage incorporée à l'onduleur (joindre le procès verbal d'essai délivré par un laboratoire d'essai agréé mentionnant sa conformité à la norme DIN VDE 0126)  <input type="checkbox"/> Protection non intégrée à l'onduleur : Protection de découplage de type 2.1 <input type="checkbox"/> Protection de découplage de type 2.2 <input type="checkbox"/> Fournir la liste complète des matériels envisagés (relais + appareil de coupure) pour réaliser la protection de découplage
Existence d'un stockage d'énergie  Si oui, l'installation est-elle équipée d'un dispositif de stockage de l'énergie par batteries	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non  Nombre de batteries :          Capacité totale de stockage :          kWh

paraphe du demandeur .....